

**7<sup>ème</sup> Open FIDE Serge Dimier  
CD45-OLIVET**

Du samedi 29 octobre au mardi 02 novembre 2022

Open A (ouvert à tous)

Open B (réservé au moins de 1500)

**REGLEMENT INTERIEUR**

**Article 1 : Organisateur:** Comité Départemental d'échecs du Loiret et le club d'échecs de La Tour Prends Garde St Pryvé-Olivet

**Article 2 : Règles du jeu, appariements**

La partie doit se jouer conformément aux règles du jeu de la FIDE

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE 2004), assistés par ordinateur (programme PAPI homologué par la FFE) forts-faibles, aucune protection de clubs, de famille ou de parties. Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

BYE autorisé pour la ronde 5 (0.5pts)

**Article 3 : Cadence**

7 rondes à la cadence Fischer : 1h30 minutes + 30 secondes par coup.

La notation est obligatoire. Chaque joueur doit noter ses propres coups et ceux de son adversaire, coup après coup. Un délai de 30 minutes est accordé aux joueurs pour s'installer avant d'être déclaré « forfait » L'arbitre indique la chute du drapeau. Lorsqu'un joueur a utilisé tout son temps, sa pendule se bloque (La pendule indique donc le tombé au temps)

Les parties sont prises en compte pour le classement FIDE

**Article 4 : Dates et Horaires :**

Clôture des inscriptions à 9h30

Samedi 29 octobre : 1<sup>ère</sup> ronde à 10h ; 2<sup>e</sup> ronde à 15h

Dimanche 30 octobre : 3<sup>e</sup> ronde à 9h ; 4<sup>e</sup> ronde à 14h

Lundi 31 octobre : 5<sup>e</sup> ronde à 9h

Mardi 01 novembre : 6<sup>e</sup> ronde à 8h30 ; 7<sup>e</sup> ronde à 13h30

:

Remise des prix à 18h

**Article 5 : Droits d'inscriptions, répartition des prix:**

Open A : Adultes: 30 €. Féminines : 20€. Jeunes : 15€

Open B : Adultes: 20 €. Féminines : 20€. Jeunes : 10€

**Répartition des prix:** Voir annexe 1

L'affichage de la liste des prix se fera avant la 4<sup>e</sup> ronde. Les prix sont non cumulables

Les prix généraux sont répartis à la place.

Les prix par catégories Elo seront attribués selon le classement. Les joueurs non classés se verront attribuer leur performance Elo dans le tournoi pour intégrer une catégorie.

**Article 6 : Départage des exæquo :**  
Performance

**Article 7 : Divers**

Avant la partie, les joueurs vérifient la position des pièces, l'affichage des pendules et le choix de leur couleur ;

En cas de coup illégal, un rajout de temps de 2 minutes sera effectué sur la pendule de l'adversaire.

**Jouer avec deux mains est désormais considéré comme un coup illégal !**

**Au 2<sup>ème</sup> coup illégal, la partie sera déclarée perdue.**

Il est formellement interdit d'apporter des téléphones mobiles et autres moyens électroniques de communication non autorisés par l'arbitre dans l'espace de jeu. Si le téléphone mobile d'un joueur sonne dans l'espace de jeu pendant la partie, le joueur en question perd la partie. Le résultat de l'adversaire sera déterminé par l'arbitre.

Il est interdit d'inscrire ses coups en avance, sauf si le joueur demande le match nul selon l'article 9.2 ou 9.3.

Après la partie : le gagnant ou le joueur ayant les blancs en cas de partie nulle, apporte à la table de contrôle les deux originaux signés avec les résultats encadrés tandis que l'autre joueur range le jeu. Tout joueur ayant terminé sa partie devient un spectateur.

Blitz et analyses sont interdits dans la salle du tournoi.

Un joueur absent lors d'une ronde, sans avoir prévenu l'arbitre sera considéré comme ayant abandonné le tournoi et ne sera pas apparié. Un joueur ayant fait deux forfaits sera exclus du tournoi.

**Article 8 : Protocole sanitaire**

L'accès à l'aire de jeu (comprenant la Salle Marcel Garcin et la salle de l'échiquier), sera accessible à tous les joueurs et spectateurs.

Le port du masque n'est pas obligatoire (mais reste fortement conseillé).

Tous les joueurs, ainsi que les spectateurs appliqueront les gestes barrières de rigueur.

**Arbitrage ; Commission d'appel**

Arbitres : M. Bernardin Thierry et Eric Vignelles : Arbitre Fédéral Open 2 ;

Commission d'appel: voir annexe 2. 2 organisateurs ; 3 joueurs :



## **Annexe 2.**

### **Commission d'appel (2 organisateurs, 3 joueurs)**

Organisateur 1 : Jérémy VIGNELLES

Joueur 1 :

Joueur 2 :

Joueur 3 :